Gaculiro, le 16 Octobre 86

Nº 98/15/C.F.J.GAC/86

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

B.P. 1044 KIGALI

C.F.J. GACULIRO.

Holeshold SEF 70F

We can better

Ve can better

Monsieur RUHAMILIZA Laurent

Instructeur au C.F.J. GACULIRO

K I G A L I.

Objet: Récolte urgente du

Centre.

Monsieur,

Vous avez acheté le manioc du Centre

il y a plus de six mois.

Etant donné que nous devons profiter de cette saison des pluies pour entreprendre d'autres cultures, un délai d'un mois vous est accordé pour terminer la récolte de votre manioc. Cette opération devra se terminer le 17 Novembre 1986 au plus tard.

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif KIGALI.
- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse au MIJEUCOOP KIGALI.

Le Directeur du Centre BAGOYI Joseph

Inspecteur de la Jeunesse

et des Sports.-